



# IMPACT

Novembre 2020

Un affilié de

  
NATIXIS  
INVESTMENT MANAGERS

# NOTRE CONCEPTION DE L'IMPACT

Mirova a été créée en 2014, avec l'ambition de prouver la pertinence d'un nouveau modèle financier, qui mettrait les enjeux de développement durable au cœur des décisions d'investissement.

Depuis, la quasi-totalité des investisseurs affiche, à divers degrés, une démarche pour intégrer les critères environnementaux et sociaux. Que ce soit au niveau de l'engagement ou de l'investissement, que ce soit par la prise en compte des sujets ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), par une démarche d'ISR (Investissement Socialement Responsable), ou encore par de l'investissement à impact, les investisseurs semblent de plus en plus vouloir prendre en compte le sujet de la durabilité. Dans ce mouvement vaste mais – malheureusement – peu lisible, il nous semble important de définir ce qui singularise notre démarche.

“

*Investissement à impact : investissement réalisé dans des entreprises ou des organisations avec l'intention de contribuer à un impact positif social ou environnemental mesurable et de générer un rendement financier.*

International Finance Corporation : the Promise of Impact Investing - 2019

”

## Investissement à impact : une approche transverse, qu'il faut définir

Le terme « d'impact investing », ou investissement à impact, est relativement récent dans l'univers de l'investissement, où il a d'abord été utilisé pour désigner des investissements non cotés. Il qualifie les investissements qui recherchent un impact mais ne renoncent pas pour autant à un rendement financier.

Parce que l'investissement à impact est une façon d'envisager l'investissement, plutôt qu'une classe d'actifs en soi, il nous semble légitime que cette approche puisse s'appliquer à toutes les classes d'actifs : actions cotées, obligations, infrastructures, immobilier, etc.

Néanmoins, une vision élargie de ce concept peut donner lieu à interprétation, faisant peser

un risque de décalage entre les attentes des investisseurs en matière d'impact et la réalité de cet impact. On parle alors d'« impact-washing<sup>1</sup> ». Aussi, nous estimons qu'il est nécessaire de définir clairement ce qui singularise l'approche de l'investisseur à impact, et permet de distinguer une démarche sincère et efficace d'impact.

### Mirova : un investisseur à impact ?

Mirova a été créée afin de proposer aux investisseurs des stratégies permettant de concilier rendement financier et impact positif sur la société. Notre positionnement répond bien à la démarche de l'investissement à impact, démarche que nous avons appliquée de façon transverse sur toutes nos classes d'actifs. Aussi, alors que le concept d'investissement à impact devient plus connu, il nous a semblé nécessaire de nous interroger

sur la définition et la nature de nos impacts.

Concernant l'atteinte de la performance financière pour nos investisseurs, le sujet est facilement objectivable et n'appelle pas à débat. En revanche, la question de la contribution positive aux objectifs environnementaux et sociaux est bien plus complexe et soulève des questions. Les sociétés et les projets dans lesquels nous investissons participent-ils vraiment à la transition vers une économie plus durable ? Nos choix en tant qu'investisseur ont-ils un impact sur nos actifs ? Quelle influence avons-nous sur les émetteurs ? Comment rendre compte de cet impact ?

S'il est difficile de répondre de manière ferme à l'ensemble de ces questions, il nous semble nécessaire de contribuer à cadrer ces débats et d'apporter des éléments de réponse à nos clients, nos pairs et aux régulateurs, qui accordent une importance croissante aux sujets de développement durable.

## COMMENT RECONNAÎTRE UN INVESTISSEUR À IMPACT ?

Le principe d'intentionnalité implique, pour un investisseur, d'avoir inscrit formellement la recherche d'impact dans ses objectifs. Autrement dit, le simple fait d'investir dans des actifs à impact positif ou d'encourager des comportements responsables, ne suffit pas pour être un investisseur à impact dans la mesure où rien ne garantit la pérennité de ces actions.

Le principe d'additionnalité exige que l'investisseur soit capable de démontrer que son action a changé

quelque chose aux actions de la structure dans laquelle il investit (entreprise, projet, collectivité). Le concept d'additionnalité implique d'améliorer la quantité ou la qualité de l'impact d'une entreprise par rapport à une situation antérieure.

Le principe de mesurabilité signifie qu'il est nécessaire de mesurer l'impact – à la fois en amont, pour orienter l'action et en aval, pour rendre compte – pour prouver la pertinence de l'action déployée.

# INVESTISSEUR À IMPACT

=

INTENTIONNALITÉ + ADDITIONNALITÉ + MESURABILITÉ

1. Tendence à qualifier les investissements traditionnels d'investissements à impact dans le but de profiter des vertus associées à ce type de démarche.

# INTENTIONNALITÉ

Inscrire la recherche d'impact dans ses objectifs



De plus en plus d'investisseurs se tournent désormais vers l'ISR et intègrent les critères ESG dans leur processus d'investissement. Toutefois, on constate que l'analyse des éléments extra-financiers se limite encore trop souvent à améliorer le rendement financier du portefeuille, généralement sur un horizon de temps limité. Le même constat s'applique d'ailleurs aux fonds dits « thématiques », qui cherchent à capter les opportunités de rendement liées aux perspectives de croissance d'activités à bénéfice environnemental.

D'un point de vue financier, ces approches semblent pertinentes. Mais, appliquées *stricto sensu*, elles ne cherchent pas explicitement à transformer l'économie. En l'absence d'intentionnalité, les termes « investissement à impact » voire même « investisseur responsable ou socialement responsable » nous semblent inadaptés pour caractériser ce type de démarches.

Pour un investisseur, affirmer clairement que son objectif n'est pas uniquement financier n'est pas sans conséquence. Cela signifie qu'il s'astreindra à prendre en compte les critères ESG même lorsque cela ne crée pas de performance financière. On peut considérer à titre d'exemple le sujet de la perte de biodiversité. Aujourd'hui, la destruction de la biodiversité, parce que peu mesurable, n'a qu'un impact limité sur les états financiers des entreprises, aussi l'investisseur peut rester frileux dans son approche de la question.

Pourtant ce sujet est crucial pour maintenir l'équilibre de nos économies et constitue un élément clé dans les problématiques de développement durable. Pour cette raison, un investisseur engagé dans une démarche d'impact cherchera non seulement à éviter les risques, mais aussi à orienter ses investissements pour favoriser la préservation de la biodiversité. C'est notamment notre cas, puisque [Mirova a mis la biodiversité à son agenda](#), et cherche à la fois à investir de façon directe dans des projets de restauration du capital naturel, et à se mettre

en mesure de [calculer l'empreinte biodiversité de ses investissements et portefeuilles cotés](#).

Si le positionnement de Mirova et notre intentionnalité en matière de recherche d'impact étaient déjà exprimés dans l'ensemble de nos processus d'investissement, nous avons voulu aller plus loin et avons inscrit l'intégration de la contribution aux Objectifs de Développement Durable<sup>2</sup> au cœur de notre mission. Mirova a adopté en 2020 le statut d'[entreprise à mission](#)<sup>3</sup>, et reçu la labellisation [B-Corp](#)<sup>4</sup>.



2. Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que définis par les Nations-Unies en 2015.

3. L'article 176 de la loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite loi Pacte, introduit la qualité de société à mission. Il permet à une société de faire publiquement état de la qualité de société à mission en précisant sa raison d'être ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité.

4. Depuis 2006, le mouvement B Corp porte à travers le monde des valeurs fortes de changement pour faire des entreprises « a force for good » et distinguer celles qui réconcilient but lucratif (for profit) et intérêt collectif (for purpose). L'objectif de B Corp est de certifier les entreprises qui intègrent dans leur modèle d'affaire et dans leurs opérations des objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux.

Les références à un label ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

# ADDITIONNALITÉ

Le pouvoir du changement



L'additionnalité peut s'exercer de plusieurs façons : par le biais de l'investissement, par celui de l'engagement, ou via l'action de la société de gestion elle-même, en tant que pionnière et qu'exemple.

- > ALLOCATION DU CAPITAL
- > ENGAGEMENT
- > RÔLE PIONNIER DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

## Additionnalité par l'allocation du capital

De nombreuses personnes assimilent encore investissement à impact et investissement non coté. En effet, dans le cadre de ces investissements directs, le lien entre l'investisseur et le porteur de projet est simple à appréhender. Au niveau de Mirova, nous constatons effectivement que la communication autour de l'impact est plus simple sur nos projets de [capital naturel](#) et d'[infrastructures de transition énergétique](#).

Toutefois, si cet impact nous semble bien réel, la question de l'additionnalité n'est pas toujours facile à démontrer. Dans le contexte actuel d'abondance de liquidité, certains pourraient penser que les projets à impact, s'ils sont rentables et bien maîtrisés, devraient trouver des financements, qu'ils émanent d'investisseurs à impact ou d'investisseurs traditionnels.

Selon nous, ce que peuvent apporter les investisseurs à impact est leur capacité à se détacher du marché lorsque celui-ci surévalue le risque de certains projets.

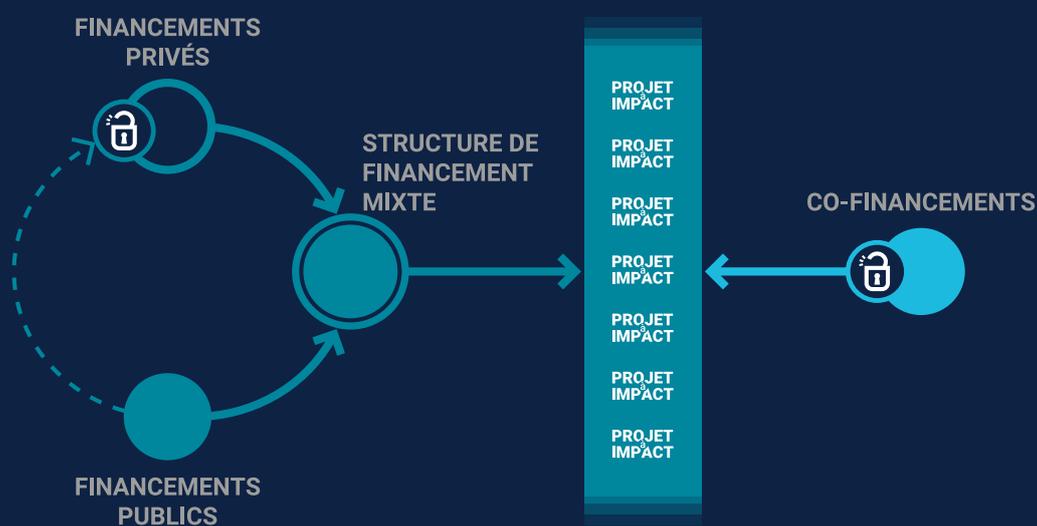
Les projets à fort impact sont souvent basés sur de nouvelles techniques/ technologies, situés dans des pays émergents, et présentent un enjeu de passage à l'échelle. Les investisseurs classiques sont rarement équipés pour réaliser une analyse juste des risques associés et tendent à les surévaluer.

C'est alors que l'intervention des investisseurs à impact peut permettre non seulement au projet de se réaliser, mais aussi de ramener le marché vers une appréciation raisonnable des risques et de libérer les financements. Ainsi, la présence de ces investisseurs spécifiques peut aider des filières à se développer, à se rationaliser et à devenir rentables. Le mécanisme de « blended finance », ou finance mixte, est un exemple de cette démarche.



## Additionnalité par l'investissement : l'exemple des mécanismes de Blended finance

La blended finance, ou financement mixte, est une forme de financement selon laquelle le capital public et/ou philanthropique est utilisé pour absorber le risque et permettre de mobiliser des capitaux privés. Les initiatives de financements mixtes peuvent contribuer à établir des historiques d'investissement, à réduire la perception du risque et donc à ouvrir la voie à davantage d'investissements privés à destination de nouveaux acteurs, nouveaux secteurs ou nouvelles classes d'actifs.



Source : Mirova

Les instruments de financements mixtes ont permis la généralisation de l'investissement dans les énergies renouvelables, et accompagnent aujourd'hui le développement de l'investissement dans le capital naturel.

En ce qui concerne l'investissement coté, de nombreux observateurs considèrent que l'investisseur ne peut avoir aucun impact, puisque le marché est liquide et intermédié. Cette vision nous semble fautive. S'il est difficile pour un investisseur seul d'influencer le marché, le marché ne pourra ignorer une tendance de fond dans le comportement des investisseurs.

Ainsi, qu'il s'agisse d'actions ou d'obligations cotées, la prise en compte désormais quasi généralisée par les investisseurs des critères ESG a eu un impact significatif sur la communication des entreprises, puis sur leurs décisions et finalement sur leur stratégie. Elle influence le coût de financement, voire la capacité à se financer – émissions d'obligations ou introduction en bourse – mais aussi la valeur des titres sur le marché secondaire<sup>5</sup>.

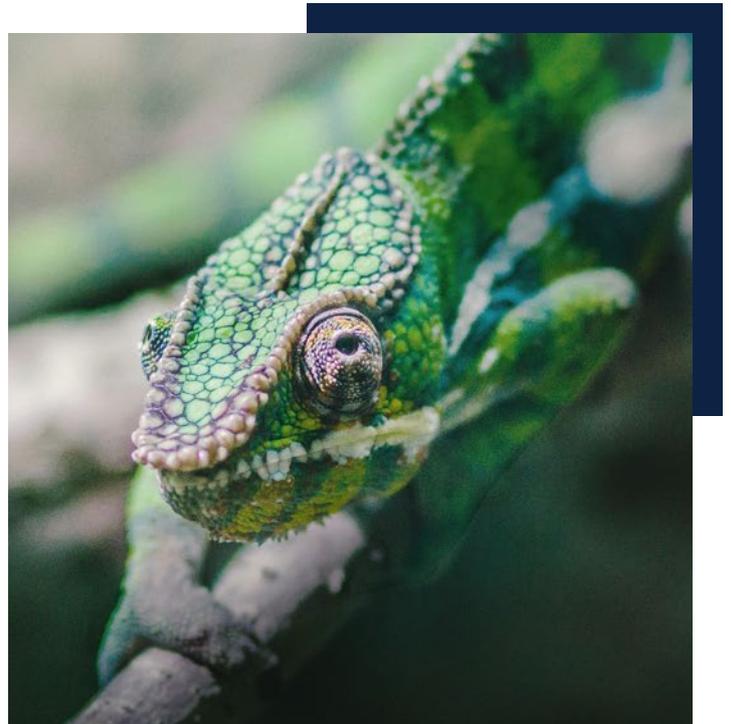
Cette perception accrue des critères ESG par les investisseurs permet progressivement de rendre moins attractifs les projets mal orientés et de faciliter l'accès aux financements pour les projets orientés vers le développement durable. Si l'impact de l'investisseur sur cette classe d'actif peut apparaître plus diffus, il est aussi beaucoup plus large, car il entraîne des changements à grande échelle dans nos économies. Ces choix d'allocation du capital sont une composante clé de l'impact des marchés cotés.

Toutefois, les marchés n'étant pas toujours rationnels, ces mouvements pourraient aboutir à des décorrélations trop fortes entre la valorisation des actifs

et leurs réalités économiques, avec par exemple l'émergence d'une « bulle verte<sup>6</sup> » qui survaloriserait des projets peu solides<sup>7</sup>.

Il faut bien sûr éviter qu'un tel phénomène se produise. Une réelle transformation de l'économie ne peut passer que par des projets orientés vers le développement durable et solides du point de vue économique.

L'expertise de Mirova en termes d'analyse à la fois financière et extra-financière est essentielle pour sélectionner nos investissements.



5. Le marché secondaire est celui de l'achat et de la vente d'actifs financiers déjà existants.

6. Survalorisation par les investisseurs et le marché des actifs et entreprises positionnés sur les enjeux de la transition environnementale.

7. Notre position sur une possible bulle verte est détaillée en page 8 de notre dernière [newsletter](#).

## Additionnalité par l'engagement

Au-delà de l'allocation du capital, l'investisseur pourra influencer les entreprises cotées par des actions d'engagement, individuel et collectif, auprès des entreprises. Cette approche ne peut à elle seule constituer le cœur d'une démarche d'investissement responsable, mais elle en fait partie. Ici il faut bien entendu être attentif à deux caractéristiques de l'engagement.

D'abord, les attentes liées à l'engagement, visibles par une analyse des politiques de vote. Aujourd'hui 99 % d'entre elles restent basées sur les doctrines de gouvernance actionnariale classiques, selon lesquelles le management a pour rôle de maximiser le profit pour les actionnaires. Pour que l'engagement produise un impact, les politiques de vote doivent suivre, en renforçant l'accent mis sur les questions de développement durable.

Le second élément est la mise en adéquation des sujets d'engagement et de la politique d'investissement. Si l'engagement n'a aucune conséquence en termes de vote ou d'investissement, il risque de devenir un simple instrument de communication dépourvu d'effets. [Nos actions d'engagement](#) sont un pilier de notre démarche d'investisseur à impact. Nous menons avec chacune des sociétés et chacun des projets dans lesquels nous investissons, un dialogue permanent. Nous sommes également partie prenante dans des initiatives d'engagements de place, par exemple sur [les sujets de l'égalité femmes-hommes au travail](#), ou de la nécessité de [mesurer l'impact des entreprises cotées sur la biodiversité](#).



## L'impact en tant que société de gestion, une forme supplémentaire d'additionnalité

Chez Mirova, nous sommes convaincus que notre impact dépasse le poids de nos actifs sous gestion. La création et la croissance d'un acteur entièrement centré sur le financement des enjeux de développement durable, répondant à une logique différente de celle de la grande majorité du marché, permet de démontrer aux acteurs financiers et aux investisseurs que le couple risque/rendement n'est pas une fatalité et qu'une autre rationalité de l'investissement est possible. La généralisation de la démarche d'investissement à impact à toutes les classes d'actifs, avec un niveau important d'exigence, montre également que l'impact n'est pas l'apanage du non coté.

De plus, la capacité à innover sur la structuration des financements, afin de favoriser l'émergence d'acteurs et de filières peu ou mal financés constitue un réel vecteur de différenciation. Qu'il s'agisse de nos [investissements historiques pour lancer la filière des énergies renouvelables en France](#), de nos [fonds 90/10<sup>8</sup> qui ont accompagné le développement de l'épargne salariale responsable et soutenu la croissance de l'entrepreneuriat social et solidaire](#), ou de notre implication dans l'accompagnement du [financement des solutions basées sur la nature et du capital naturel](#), Mirova a toujours cherché à ouvrir de nouveaux territoires d'investissement à impact.

Enfin, nous exerçons une activité soutenue de plaidoyer auprès des régulateurs et des acteurs de place afin d'œuvrer à la généralisation de pratiques durables dans la finance.



8. Désigne des fonds investis jusqu'à 90 % sur les actions cotées et entre 5 et 10 % sur des entreprises et projets solidaires non cotés.

# MESURABILITÉ

Prouver la pertinence de l'action déployée



Notre métier est d'investir. Que ce soit dans un projet, une entreprise, un acteur public, cette entité aura un impact : positif ou négatif, sur les humains, sur l'environnement. Souvent il aura même tout un spectre d'impacts à la fois positifs et négatifs. La question de la mesure de l'impact et de la communication sur le sujet se pose alors pour les investisseurs.

Calculer l'impact d'une entreprise peut s'avérer très complexe. Parmi les mesures d'impact existantes, peu s'inscrivent dans des logiques cycle de vie (impact de l'entreprise, mais aussi de sa chaîne de valeur) et prennent en compte à la fois les impacts négatifs et positifs (impacts évités par exemple).

Les investisseurs ont un rôle à jouer sur l'émergence de standards et de bases de données permettant de mesurer de manière pertinente l'impact d'une entreprise.

Pour cette raison, Mirova s'est attaquée il y a cinq ans au sujet de l'empreinte carbone pour faire émerger [une méthodologie innovante](#) prenant en compte l'ensemble du cycle de vie, les risques et les opportunités. Nous menons une démarche similaire aujourd'hui pour [permettre la création d'une mesure d'impact des entreprises sur la biodiversité](#), et le sujet promet d'être ardu.

Pourtant, que ce soit sur la biodiversité ou sur un autre sujet, le fait de ne pas pouvoir quantifier l'impact ne peut justifier l'inaction. Car s'il est utile de pouvoir être précis, la réalité est qu'une analyse qualitative suffit à déterminer si une entreprise a un impact positif ou négatif.

“

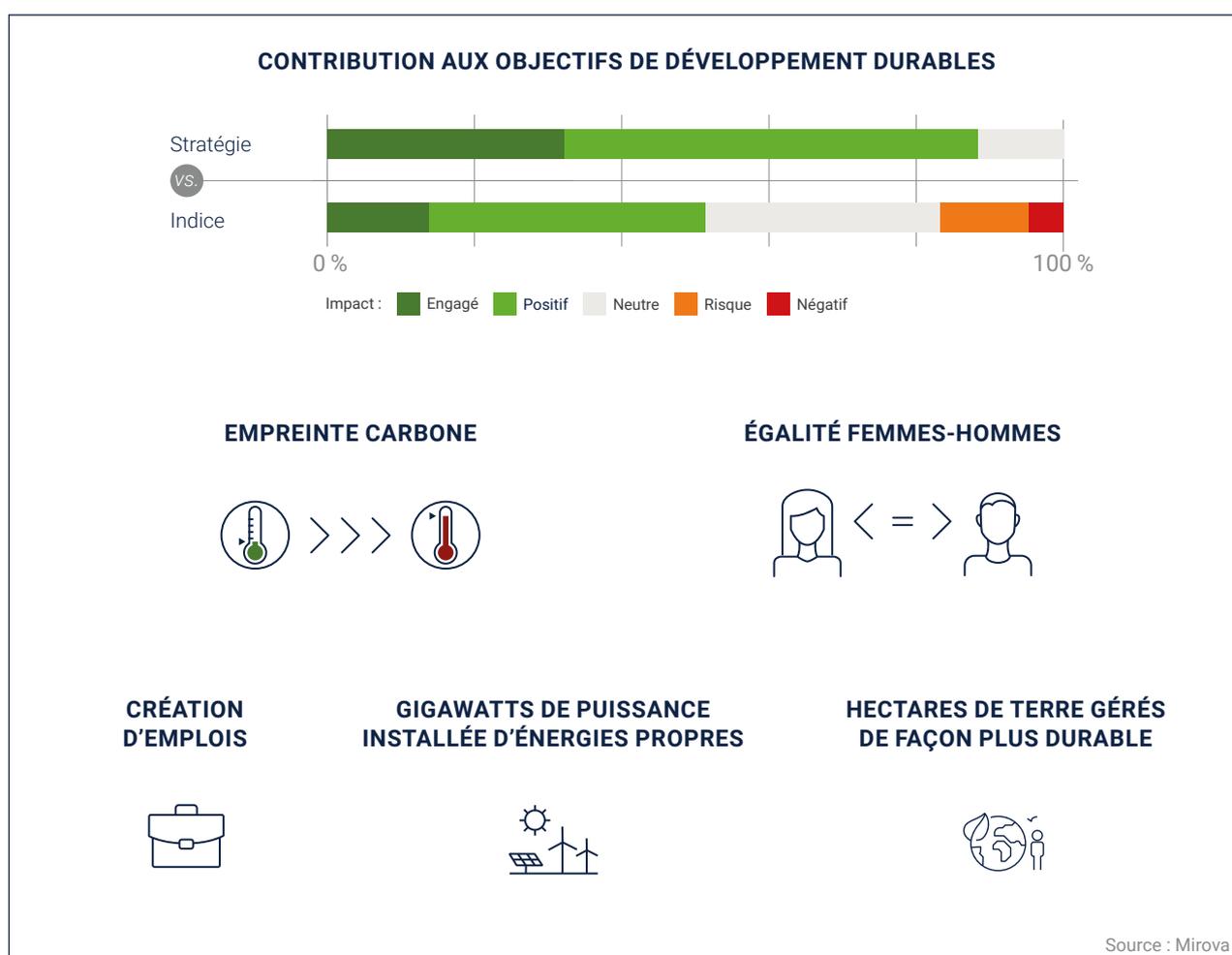
*Les difficultés techniques ne doivent pas être un frein à l'action.  
Si une forme de mesure nous semble nécessaire pour s'assurer que l'action va dans le bon sens, la quantification précise des impacts ne peut pas devenir un prérequis pour un investisseur s'inscrivant dans une démarche sincère d'impact.  
Il est en effet souvent possible d'être assez confiant sur l'impact positif ou négatif d'un projet sans être capable de quantifier précisément les impacts.*

Mathilde Dufour, responsable recherche développement durable – actifs cotés, Mirova

”



## INDICATEURS DE MESURE D'IMPACT DE MIROVA



## Comment quantifier maintenant l'impact des investisseurs ?

L'impact d'un investisseur peut-il simplement se résumer à l'agrégation des impacts des projets dans lesquels il investit ? Il semble un peu simple, voire simpliste, d'imaginer que si un investisseur détient 1 % du capital d'une société dont l'activité permet d'éviter annuellement 100 000 t CO<sub>2</sub>, l'investisseur peut considérer qu'il a permis d'éviter 1 % de ces 100 000 t CO<sub>2</sub>.

Le suivi quantitatif de l'impact des investisseurs est très difficile à faire. Le suivi de l'impact de leurs investissements permet déjà d'avoir des premiers éléments d'évaluation, même s'ils restent incomplets.

En attendant de trouver de meilleurs indicateurs, nous poursuivons ce qui nous semble être la bonne stratégie pour créer de l'impact, tout en cherchant à rendre compte du mieux possible de nos impacts et de ceux de nos portefeuilles. Des éléments qualitatifs sur la « théorie du changement », classe d'actif par classe d'actif, pourraient toutefois être envisagés afin de mieux accompagner nos clients sur la compréhension de notre impact.

# CONCLUSION

En matière d'impact, nous identifions deux écueils. On ne peut pas dire que les investisseurs n'ont pas d'impact, qu'ils sont neutres sur l'économie. À l'inverse, il est également exagéré de penser que les investisseurs pourront seuls faire basculer nos sociétés vers des pratiques plus durables. Les investisseurs ont un rôle important à jouer dans l'émergence d'une économie plus durable. Mais le changement ne se matérialisera qu'avec la mobilisation de l'ensemble des acteurs financiers, mais aussi particuliers, entreprises et régulateurs.

Avoir un impact pour un investisseur doit passer à la fois par une action sur les choix d'allocation du capital sur toutes les classes d'actifs, par des politiques ambitieuses en matière de vote et d'engagement, mais aussi par une action diffuse en matière de plaidoyer et de communication.

Chez Mirova, au-delà de l'impact de nos seules solutions d'investissement, la recherche d'impact prend son sens par notre positionnement de « pure player<sup>9</sup> » de l'investissement durable : par sa capacité à creuser les expertises, à démontrer la pertinence de son modèle, à offrir des solutions globales pour les investisseurs leur permettant de flécher leurs investissements, à explorer et créer de nouvelles solutions d'investissement à impact.

Cette approche globale de l'impact est aujourd'hui au cœur de l'approche Mirova, pour agir à son échelle mais aussi participer à entraîner le plus grand nombre sur cette voie.

---

<sup>9</sup> Acteur pur



# Leur conception de l'impact

“

**A**ux États-Unis, nous cherchons à investir dans des entreprises qui contribuent à la réalisation des Objectifs de Développement Durable de l'ONU et génèrent des rendements financiers attractifs sur le long terme.

*Il est encourageant de voir que de plus en plus, les dirigeants prennent en considération l'impact que peut avoir leur société sur le monde, à la fois en réduisant leurs impacts négatifs (en contrôlant leurs émissions de gaz à effet de serre) et par le biais des opportunités durables.*

Nous sommes conscients qu'aucune entreprise n'est parfaite, et en 2018, Mirova menait 39 engagements individuels et 5 initiatives d'engagement collaboratif avec des sociétés soutenues par la stratégie Actions Durables Monde<sup>10</sup>. Ainsi nous avons demandé à ces entreprises de développer des politiques et des processus plus robustes concernant leurs risques ESG matériels.

Étant donné que la stratégie ESG d'une société peut sensiblement impacter ses actifs incorporels (notamment la notoriété de sa marque) qui représentent, pour la plupart d'entre elles, une partie notable de leur valeur de marché, et donc de leur performance boursière, la plupart des entreprises ont accepté de répondre à nos actions d'engagement et de faire évoluer de manière significatives leurs politiques, dans l'optique de rendre plus durables leurs modèles d'entreprise. ”



Hua Cheng,  
gérant actions,  
Mirova US



Clémence Peyraud,  
product specialist,  
gestion actions, taux  
et diversifiée

“  
**N**ous ne pensons pas que l'investissement à impact soit l'apanage du non coté, bien au contraire. Qui peut croire que les entreprises pourront investir massivement les enjeux du développement durable si leurs actionnaires restent motivés uniquement par l'appât de rendements maximaux à court-terme ? La construction d'une économie durable passe nécessairement par une transformation des politiques d'investissements sur les marchés financiers. Chez Mirova, notre approche des marchés actions est une approche d'impact. D'abord, par l'allocation en capital : sur une thématique environnementale, nous soutenons des acteurs apportant des réponses à la transition environnementale, tel qu'un leader fabricant de turbines

pour l'éolien, un leader dans la gestion des déchets et de l'eau, un développeur de technologies comme l'hydrogène vert ou encore un producteur innovant de ciment vert ; sur une thématique sociale, nous chercherons à identifier les émetteurs pouvant créer de l'emploi sur un cycle de 3 ans en France ou ceux en faveur de la mixité dans l'entreprise ayant une proportion de femmes suffisante dans les comités exécutifs et aux postes clés de l'entreprise.

*Ensuite, l'utilisation du droit de vote peut favoriser l'émergence de bonnes pratiques sur les enjeux de développement durable par une mobilisation des investisseurs.*

Enfin, l'engagement, comme outil additionnel, peut contribuer au processus de transformation de l'émetteur. En conclusion, le choix de l'allocation en capital, imprégné de cette recherche d'impact positif, va déclencher le recours à des outils complémentaires permettant de tendre à toujours plus de transparence pour aboutir à des mesures d'impact se perfectionnant davantage

”

10. La stratégie Mirova Actions Durables Monde est exposée au risque de perte de capital, au risque des marchés actions, au risque lié à l'investissement mondial, au risque de change, au risque de modifications des lois et / ou des régimes fiscaux, au risque de concentration du portefeuille, au risque lié à la taille de capitalisation des sociétés, et au risque lié aux marchés émergents.

# Leur conception de l'impact

“

Combien d'entreprises d'insertion, d'entreprises adaptées aux personnes en situation de handicap, d'associations, de coopératives, de foncières solidaires, d'entrepreneurs engagés ont été financés par nos stratégies solidaires ? Plus d'une centaine ces dix dernières années.

Mais suffit-il de dire que solidaire rime avec impact et s'y arrêter ? Certainement pas. Pour Mirova, le grand défi de l'investissement solidaire est de croiser modèle d'impact, modèle économique et modèle de gouvernance.

Modèle d'impact car la première question est de bien définir l'utilité (sociale et environnementale) du projet accompagné, de la mesurer, de la suivre, d'en rendre compte.

Modèle économique car nos interventions (en dette, quasi fonds propres et fonds propres) ne sont ni des dons, ni des subventions, mais bien des investissements destinés à accompagner le développement des structures financées, pour que leur impact soit pérenne et croissant.

Modèle de gouvernance car notre responsabilité est de nous assurer que le partage de la valeur entre les parties prenantes est juste et équilibré, et que les alignements d'intérêt soient bien en place entre financés et financeurs.

C'est bien cette démarche qui donne tout son sens au rôle d'investisseur solidaire et responsable, métier riche avec de longs temps d'échange, de partage et d'accompagnement des structures financées.

Au-delà de nos investissements, l'impact de Mirova vient également de son rôle central sur la place de Paris dans le domaine de la finance à impact social. Rappelons que nous gérons les deux plus anciennes stratégies solidaires de France.

*Mais être pionnier n'est pas une fin en soi, et rester à la pointe est un autre défi.*

Les équipes de Mirova sont donc très impliquées lors des débats sur les évolutions de la finance solidaire, au sein des instances de réflexion et d'échange, et à travers nos partenariats de long terme avec d'autres financeurs solidaires. ”

Fabien Leonhardt,  
gérant actions et  
leader du pôle solidaire



Edit Kiss, directrice  
d'investissement,  
Mirova Natural Capital<sup>11</sup>

“

La plateforme d'investissement dans le capital naturel de Mirova occupe une position unique pour déployer à grande échelle des solutions d'impact basées sur le capital naturel. Nous adoptons une approche d'investissement direct, ciblant un large univers d'activités, comprenant des projets innovants et à forte croissance comme des entreprises plus matures, dont l'impact environnemental et social peut être considérable.

Ces solutions, appelées « solutions fondées sur la nature » (« Nature-based solutions ») visent à produire un impact positif net sur le climat, la biodiversité, les écosystèmes et les communautés, tout en créant de la valeur pour les investisseurs, ce que les marchés n'ont pas réussi à faire jusqu'à présent.

*L'impact est au cœur de notre métier d'investisseur dans le capital naturel et, grâce à nos stratégies pionnières, nous avons contribué à l'émergence d'un marché du carbone autour des solutions naturelles pour le climat.*

Forts de ce succès, nous sommes en mesure de pousser plus loin le marché et de continuer à innover sur d'autres marchés liés au capital naturel et aux services écosystémiques, notamment celui de la biodiversité. Nos portefeuilles peuvent ainsi favoriser le changement systémique et contribuer sensiblement à l'atteinte des objectifs internationaux, notamment les Objectifs de développement durable (ODD) et le Cadre de Biodiversité post-2020 de la Convention sur la Biodiversité Biologique (Post-2020 Global Biodiversity Framework).

Notre ambition est de faire du capital naturel une classe d'actifs classique mature, avec des modèles d'investissement établis. Sur ce nouveau marché encore émergent, nous avons la possibilité de créer des impacts tangibles, mesurables et additionnels sur le terrain par une démarche de co-construction et ainsi façonner les stratégies d'impact et les théories de changement de nos investisseurs pour aboutir à des normes d'investissement best-in-class.

Grâce à notre stratégie holistique, nous sommes en mesure de fusionner les approches descendantes et ascendantes, pour réaliser un impact positif à plusieurs niveaux.

”

11. Mirova Natural Capital est un affilié de Mirova. Les services de Mirova Natural Capital sont réservés exclusivement aux clients professionnels et aux contreparties éligibles. Ils ne sont pas disponibles aux clients non professionnels.

# Leur conception de l'impact

“

Aujourd'hui, la recherche d'impact par l'investissement obligataire porte le plus souvent un seul nom, anglophone, celui de green bonds (obligations vertes), et plus rarement ceux de social voire sustainability bonds (obligations sociales ou durables). Ces instruments financent en effet des projets et des actifs dont il s'avère possible de mesurer, par exemple, les émissions de carbone qu'ils permettront d'éviter ou encore l'amélioration de l'accès au logement ou à l'eau, puis de jauger l'additionnalité et de suivre l'emploi des fonds et si leur allocation initiale a bel et bien financé les programmes prévus, dans les délais prévus. À ces impacts ESG (Environnemental, Social, Gouvernance), s'ajoute le bénéfice de la transparence :

*green, social et sustainability bonds renouent avec une forme de capitalisme où l'investisseur a la pleine connaissance de ce qu'il finance, et pas seulement de l'entreprise et du management à qui il confie ses fonds.*

Il ne faudrait pas en oublier le potentiel qu'auront bientôt aussi les obligations conventionnelles d'émetteurs dont l'activité génère en soi des impacts positifs : l'obligataire n'a pas fini d'avoir de l'impact. ”

Bertrand Rocher,  
gérant obligataire



“

Notre volonté d'impact dans notre classe d'actifs peut se résumer en plusieurs principes.

*Tout d'abord, nous voulons permettre aux capitaux privés, qu'il s'agisse de l'épargne ou des investissements des institutionnels, de s'orienter vers des projets d'infrastructure dont l'impact est tangible et intrinsèque (production d'énergie renouvelable, de stockage, de mobilité décarbonée, etc.) Cela suppose de créer des produits d'investissement capables d'offrir le niveau de rentabilité attendu par nos investisseurs tout en gardant un niveau de risque acceptable pour eux.*

Lorsque nous avons commencé à investir dans ce secteur au début des années 2000, nous avons notamment eu recours à des structures de finance mixte ou « blended finance », où des capitaux publics sécurisent les investissements privés. C'est grâce à ce type d'initiatives que les investisseurs sont désormais familiers des énergies renouvelables et les intègrent pleinement dans leurs stratégies d'investissement.

Ensuite, nous pensons qu'il est de notre responsabilité, en tant qu'investisseur à impact, de financer le passage à l'échelle de technologies moins matures, telles que le stockage d'électricité ou l'hydrogène. Chez Mirova, nous sommes capables d'identifier et d'analyser ces technologies, puis de les intégrer à nos stratégies d'investissement. Nous accompagnons ainsi les investisseurs et permettons à ces filières émergentes de se structurer et de devenir réellement investissables.

Enfin, nous sommes extrêmement attentifs au fait de pouvoir piloter et rendre compte clairement de nos impacts positifs : émissions de CO<sub>2</sub> évitées, création d'emplois liés à nos projets... Nous cherchons en permanence à nous améliorer en développant de nouveaux critères d'analyse ESG, par exemple pour prendre en compte l'acceptation de nos projets par les populations locales, et la société en général, ou l'impact sur la biodiversité.

”



Witold Marais,  
chargé d'investissement,  
infrastructures  
de transition énergétique

Document non contractuel, achevé de rédiger en novembre 2020  
Mathilde Dufour, Deputy Head of Sustainability  
Ladislav Smia, Head of Sustainability

**MIROVA**

Société de gestion de portefeuille – Société Anonyme  
RCS Paris n°394 648 216 – Agrément AMF n°GP 02-014  
59, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris  
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers.

**MIROVA US**

888 Boylston Street, Boston, MA 02199 – Tél. 212-632-2800  
Mirova US est une filiale implantée aux États-Unis, détenue par Mirova. Mirova US et Mirova ont conclu un accord selon lequel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche. Mirova US combine sa propre expertise et celle de Mirova lorsqu'elle fournit des conseils à ses clients.

**MIROVA NATURAL CAPITAL**

Société anonyme à responsabilité limitée de droit anglais  
Numéro d'agrément de la société : 7740692  
Autorisée et régulée par l'autorité de régulation financière anglaise (la « FCA »)  
Siège social : 18 St Swithins Lane, London, EC4A 8AD  
Les services de Mirova Natural Capital sont réservés exclusivement aux clients professionnels et aux contreparties éligibles. Ils ne sont pas disponibles aux clients non professionnels. Mirova Natural Capital est un affilié de Mirova.

**NATIXIS INVESTMENT MANAGERS**

Société anonyme RCS Paris 453 952 681  
43, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris  
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

Un affilié de

## DISCLAIMER

Cette présentation est un document non contractuel à caractère purement informatif.

Cette présentation et son contenu ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par les fonds gérés par la société de gestion Mirova. Les services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique d'un destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans cette présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

L'information contenue dans ce document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Bien que Mirova ait pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier que les informations contenues dans cette présentation sont issues de sources fiables, plusieurs de ces informations sont issues de sources publiques et/ou ont été fournies ou préparées par des tiers. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce document ou toute autre information fournie en rapport avec le fonds. Les destinataires doivent en outre noter que cette présentation contient des informations prospectives, délivrées à la date de cette présentation. Mirova ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment, sans préavis.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Mirova. La distribution, possession ou la remise de cette présentation dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

## MENTIONS LÉGALES

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou non Professionnels, Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

**En France :** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

**Au Luxembourg :** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. – Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**En Belgique :** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Louizalaan 120 Avenue Louise, 1000 Brussel/Bruxelles, Belgium.

En Suisse Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.